



# BULLETIN FÉDÉRAL

De la Fédération française de cyclotourisme

## Compte-rendu de la réunion du comité directeur fédéral :

→ *Vendredi 23 et samedi 24 mai 2014*

 *Le tourisme à vélo*

N° 128

# Compte-rendu de la réunion du comité directeur fédéral Vendredi 23 et samedi 24 mai 2014

## Présents :

*Dominique Lamouller, Béatrice Barriere, Martine Cano, Roselyne Depuccio, Jean-François Derégnaucourt, Marie-Françoise Desbrousses, Gérard Goutte, Jacklyne Jahan, Patrice Legal, Robert Massion, Joseph Mora, Jean-Jacques Pech, Élisabeth Picaut, Alain Rat, Claude Robillard, Gabriel Spenlehauer, Jacques Vagner, Yves Yau.*

*Siège fédéral : Jean-Michel Richefort - Directeur technique national, André Champion – Conseiller Technique National, Nicolas Leroy – Directeur de la FFCT*

## Pouvoirs :

- Francis Degeix à Patrice Legal le vendredi 23 et le samedi 24 mai,
- Marie-Françoise Desbrousses à Elisabeth Picaut le vendredi 23 mai à son arrivée vers 16h00,
- Alain Rat à Joseph Mora le vendredi 23 mai jusqu'à son arrivée vers 16h00,
- Martine Cano à Béatrice Barriere le samedi 24 mai,
- Gérard Goutte à Jacklyne Jahan le samedi 24 mai,
- Jean-François Derégnaucourt à Robert Massion le samedi 24 mai,
- Jean-Jacques Pech à Joseph Mora le samedi 24 mai.

## 1 - Approbation du compte-rendu de la réunion des 21 et 22 mars 2014 :

Le compte-rendu de la réunion des 21 et 22 mars 2014 est, après relecture et amendements, proposé à la validation du comité directeur.

### Vote :

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

Ce compte-rendu sera publié dans le prochain Bulletin fédéral.

## 2 - Commission éditoriale Internet :

Il est proposé au comité directeur de renommer la commission « éditoriale Internet » en commission « cyclotourisme.mag ».

### Vote :

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

## 3 – Guide du cyclotouriste :

Une nouvelle édition du guide du cyclotouriste sera éditée au début de l'année 2015.

Après discussion, il sera diffusé à tous les abonnés de la revue Cyclotourisme ainsi qu'aux structures et aux clubs pour diffusion auprès des licenciés (clubs et MI) et souhaitant le posséder.

## 4 – Relations avec le CNOSF et FVT :

Dominique Lamouller rappelle les liens qui existent entre le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et France-Vélo-Tourisme (FVT) et la FF Cyclotourisme. Les relations doivent être entretenues afin de pouvoir évoquer et promouvoir le tourisme à vélo auprès de ces instances. Nous sommes membres du CNOSF.

Même si le temps de parole qui est accordé est souvent insuffisant lors des rencontres annuelles, nous nous devons d'être toujours présents afin de faire valoir notre position dominante dans le domaine du tourisme à vélo.

## 5 – Réunion des délégués sécurité :

Afin de réactiver le réseau des délégués régionaux « sécurité », Dominique Lamouller propose de les réunir le samedi 18 octobre 2014 à Lyon. L'ordre du jour proposé serait :

- Présentation des participants et de la commission nationale de sécurité.
- Synthèse sur les assurances et sur les accidents, mise à disposition des résultats.
- Statistiques.
- Présentation du Cerema, (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement<sup>1</sup>) ses actions et ses objectifs.
- Les actions de prévention à mettre en œuvre par rapport aux accidents cardiovasculaires.
- Les actions de la commission nationale et les attentes des délégués sécurité.

Le coût de cette action, pris sur le budget de la commission « sécurité » est estimé à 6.000 euros. Le comité directeur est appelé à se prononcer sur cette opération.

<sup>1</sup> Depuis le 1er janvier 2014, les 8 CETE, le Certu, le Cetmef et le Sétra ont fusionné pour former le Cerema.

Placé sous la tutelle du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'égalité des territoires et du logement, le Cerema est un centre de ressources d'expertises scientifiques et techniques intervenant en appui à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques portées par les services de l'État et les collectivités territoriales.

**Vote :**

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

En parallèle, la commission sécurité travaille sur la refonte de l'unité « sécurité » qui sera rééditée sous forme de classeurs avec des fiches dont le coût estimé est de 10 000 euros. Le comité directeur est appelé à se prononcer sur son édition.

**Vote :**

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

**6 - Finances fédérales :*****Licence et aides aux structures en 2015 :***

Le montant des licences et de l'abonnement à « *Cyclotourisme* », habituellement arrêté en juin, ainsi que le mode de calcul des ristournes fédérales – pour la saison 2015 – sera exceptionnellement validé lors du comité de septembre 2014 au vu du bilan de l'exercice 2013-2014.

***Budget des commissions 2013-2014 :***

Les dépenses des commissions pour la période du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014 sont examinées.

***Licence promotionnelle gratuite :***

Afin de promouvoir l'adhésion des non licenciés dans un club de la FF Cyclotourisme, un débat est ouvert. Il en ressort qu'il convient d'essayer d'offrir des licences promotionnelles aux participants non licenciés à certaines manifestations sélectionnées. Ceux-ci se verront offrir leur première licence FFCT (y compris l'assurance) et hors cotisation club.

Les personnes concernées sont :

- les participants aux Vertes Tout Terrain ayant rempli le questionnaire « VTT attitude »,
- les participants non-licenciés à des manifestations « route » sélectionnées par zone fédérale,
- les participants non-licenciés aux « Conventions de pré-accueil » déjà signées.

Le comité directeur est appelé à se prononcer sur cette opération.

**Vote :**

- oui : 13,
- non : 1 – Jacques Vagner,
- abstention : Francis Degeix, Martine Cano, Jean-Jacques Pech, Gérard Goutte, Jean-Francois Derégnaucourt.

Les modalités pratiques de prise en charge de ces licences seront communiquées aux clubs durant l'été.

***EURL des 4 vents – Gîte d'Aubusson :***

Sur proposition de Dominique Lamouller, Président fédéral et gérant de l'EURL des 4 vents, la gestion financière de l'EURL sera réintégrée dans les comptes de la Fédération dès que possible et sous réserve de légalité.

Cette action permettrait à la FF Cyclotourisme de toucher d'éventuelles subventions pour des futurs travaux d'investissement alors que le statut d'EURL ne le permettrait pas.

Après discussion, il est proposé au comité directeur de se prononcer sur le principe. Cette proposition faisant suite également à une demande spécifiée par les censeurs aux comptes de la FFCT. Ce qui doit aussi conduire à une gestion améliorée et une meilleure lisibilité de l'usage du centre national de cyclotourisme

**Vote :**

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

**7 – Règlement du critérium du jeune cyclotouriste :**

Le règlement du critérium du jeune cyclotouriste a été élaboré il y a de nombreuses années et avait subi certaines évolutions. Une refonte était devenue nécessaire. Pour cela, un groupe d'experts a travaillé sur la rédaction d'une nouvelle version du règlement du critérium du jeune cyclotouriste à la FFCT. Il permettra notamment d'harmoniser les épreuves des participants de la « route » et du « VTT ».

**Vote :**

- oui : 18
- abstention : 1 – Claude Robillard

Le nouveau règlement est validé et sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

**8 – Assemblées générales :*****Vote électronique :***

Suite aux modifications des statuts dans l'optique de passer au vote électronique, lors des assemblées générales, Jacques Vagner et Patrice Legal proposent de retenir comme prestataire de vote la société Néovote. Cette société dispose de toutes les capacités et les références requises. La solution proposée permet d'économiser environ 10 000 euros par an par rapport au système précédemment utilisé.

Après explications complémentaires et débats, il est proposé au comité directeur fédéral de se prononcer sur ce choix :

**Vote :**

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

### **Élections 2014 :**

Dans le cadre de l'application du règlement intérieur de la FF Cyclotourisme, les candidatures de personnes doivent être présentées par ordre alphabétique en commençant par une lettre tirée au sort. Pour 2014, la lettre sortie du chapeau est la lettre « L ». Cela concerne cette année les élections des Censeurs aux comptes et le conseil de discipline de Première instance.

### **Cahier des charges :**

Afin de répondre aux nouvelles prescriptions relatives à l'organisation des assemblées générales de la FF Cyclotourisme, une nouvelle version du cahier des charges de l'organisateur a été élaborée. Il intègre notamment les nouvelles technologies et les nouveaux besoins ou contraintes apparus au cours des dernières années. Ce cahier des charges est proposé à la validation du comité directeur fédéral.

**Vote :**

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

### **Organisation de l'assemblée générale fédérale 2016 :**

Trois dossiers de candidature ont été déposés par des structures afin d'organiser l'assemblée générale électorale de 2016. Ces candidatures proposaient comme ville hôte : Niort, Moulins et Colmar.

Après analyse des dossiers et discussions, le dossier de Niort a été jugé non recevable.

Les deux autres dossiers ont été soumis au vote à bulletin secret du comité directeur.

**Vote :**

- Moulins : 6 voix,
- Colmar : 11 voix,
- 2 abstentions.

L'organisation de l'assemblée générale fédérale 2016 est attribuée au CC Colmar à Colmar (68).

Le dossier pour une organisation à Moulins étant recevable, il est proposé au Codep 03 de confirmer son éventuel maintien de candidature avant septembre 2014 afin d'organiser l'assemblée générale fédérale en 2017.

## **9 - Semaine fédérale internationale de cyclotourisme :**

### **Candidature pour l'année 2017 :**

Au vu des derniers éléments venus compléter le dossier initial de la candidature de Mortagne-au-Perche (61) pour l'organisation de la Semaine fédérale 2017, le comité directeur fédéral est amené à se prononcer sur la délivrance du label fédéral SF 2017.

**Vote :**

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

La semaine fédérale internationale de cyclotourisme 2017 sera organisée à Mortagne-au-Perche.

### **Semaine fédérale 2014 à Saint-Pourçain-sur-Sioule (03) :**

Conformément au cahier des charges fédéral, la liste des exposants au village fédéral doit avoir reçu l'agrément fédéral. Au vu de la liste présentée par le Cosfic 2014, le comité directeur est amené à se prononcer sur celle-ci.

**Vote :**

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

## **10 – Dépôt du Bulletin Fédéral à la Bibliothèque Nationale de France**

Afin de pouvoir être déposé à la Bibliothèque Nationale, le Bulletin Fédéral de la FF Cyclotourisme, qui peut être assimilé au « journal officiel » de notre fédération doit être reproduit sur papier et diffusé à un groupe de personnes significatif.

Pour que ce dépôt puisse se faire, ainsi que sa conservation, il est proposé au comité directeur que celui-ci soit diffusé sous forme papier aux membres du Comité Directeur, aux Présidents de Ligues et de Comités Départementaux.

**Vote :**

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

## **11 – Assurances**

Sur 3080 clubs, 54 clubs ont refusé l'assurance fédérale. Afin que les responsables de ces clubs prennent totalement conscience des risques encourus, il est proposé au comité directeur de valider une action d'information auprès de ces clubs. Celle-ci sera menée par la commission « juridique et administrative ».

**Vote :**

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

## 12 – Enquête développement durable

L'enquête sur le développement durable qui va être lancée auprès des clubs, Codeps et Ligues est présentée aux membres du comité directeur pour aval. Elle a pour principal objectif de faire un état de référence sur la connaissance et la motivation des structures et organisateurs fédéraux envers le développement durable afin de pouvoir construire l'avenir. Cette enquête sera envoyée avec le prochain info-structures et se présentera sous forme dématérialisée afin de pouvoir répondre « en ligne », puis faciliter l'exploitation des réponses et réduire le coût global.

La synthèse et les pistes à développer devraient être disponibles en fin d'année 2014.

## 13 – Grand séjour Mexique-Amérique centrale

Le séjour Mexique-Amérique Centrale (MAC) est prévu en 2016. Dès à présent, ce séjour recueille beaucoup de candidats. Afin d'amortir l'investissement lié aux reconnaissances et satisfaire le plus grand nombre de cyclotouristes, la commission « tourisme » propose une deuxième session identique en 2017.

Le comité directeur est amené à se prononcer sur l'organisation d'un autre séjour en 2017.

Vote :

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

## 14 – Guide de l'organisateur

Pour permettre à tous les clubs, organisant des randonnées, d'avoir un support méthodologique afin de bâtir leurs manifestations route et/ou VTT conformément aux règles en vigueur, un groupe de travail sera constitué dans le but d'élaborer ce document de référence. Les présidents de commissions fédérales transmettront au pilote de ce groupe, - Patrice Legal - le nom de leurs représentants.

## 15 – Récompenses fédérales :

Les récompenses fédérales (mérite du cyclotourisme, diplôme de reconnaissance fédérale, médailles fédérales) permettent de gratifier les bénévoles de la FF Cyclotourisme.

Par rapport aux quotas attribués aux structures, le nombre de demandes formulées reste faible. Il est donc envisagé de faire un rappel aux présidents de structures pour les encourager afin de présenter des candidats.

Il est proposé au comité directeur de valider la diffusion d'information à destination des présidents de commissions fédérales, de Ligues et de Codep afin de leur rappeler les modalités d'attribution des récompenses.

Vote :

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

## 16 – Challenge de France 2014 :

Le règlement 2014 du challenge de France a été validé lors du comité directeur de janvier 2014. A la demande des membres de la commission « tourisme », Jean-François Derégnaucourt souhaiterait que l'alinéa relatif au doublement des points pour les randonnées permanentes à label soit complété en y adjoignant les randonnées permanentes labélisées de moins de 150 km. Après échanges, le comité directeur est amené à se prononcer.

Vote :

- non : 18,
- oui : 1 – Jean-François Derégnaucourt.

La version du règlement du challenge de France 2014 votée en janvier 2014 reste applicable.

## 17 - Bourse du jeune voyageur international :

Un dossier « bourse du jeune voyageur » a été déposé par Jessica Roy et Andy Brocard pour un voyage ayant pour thème « sustainable-dreams » (rêves durables) avec un départ prévu en septembre 2014.

Après étude du dossier par la commission, il est proposé au comité directeur de valider cette bourse composée d'un versement de 1.000 euros au départ et de 1.000 euros au retour sous réserve de la fourniture d'un compte-rendu.

Vote :

- oui 18
- abstention : 1 - Alain Rat.

## 18 – Voyage en Chine et jumelage :

Dans le cadre du 50<sup>ème</sup> anniversaire des relations franco-chinoises, 208 personnes sont inscrites et constituent les groupes pour le voyage de novembre 2014 en Chine. En parallèle, une dizaine de jumelages sont en cours de formalisation entre des clubs de la FF cyclotourisme et des clubs chinois.

## 19 – Calendrier des manifestations :

### ***Concentration des Chérubins 2015***

Un dossier de candidature a été déposé pour l'organisation de la Concentration des Chérubins 2015 à Montech (82) par la famille Pinsard des Cyclos Touristes Montechois (06944).

Après présentation, ce dossier est soumis au vote du comité directeur fédéral.

**Vote :**

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

La Concentration des chérubins 2015 se déroulera à Montech (82).

Si une autre candidature était déposée et recevable, elle pourrait aussi se voir décerner le titre et le label fédéral « concentration des chérubins 2015 ».

### ***Pâques en Périgord 2016***

Un dossier de candidature a été déposé pour l'organisation de Pâques en Périgord à Ribérac (24) du 26 au 28 mars 2016.

Après présentation, ce dossier est soumis au vote du comité directeur fédéral.

**Vote :**

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

La Concentration de Pâques en Périgord 2016 se déroulera à Ribérac (24). L'organisation est confiée aux clubs de Ribérac et Saint-Front avec le Codep 24.

### ***Concentration nationale d'Ascension 2016 :***

Un dossier de candidature a été déposé pour l'organisation de la concentration nationale d'Ascension à Briare (45) du 5 au 7 mai 2016.

Après présentation, ce dossier est soumis au vote du comité directeur fédéral.

**Vote :**

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

L'organisation est confiée au club de Briare aidé des autres clubs du Loiret.

### ***Concentration nationale de Pentecôte 2016 :***

Un dossier de candidature a été déposé pour l'organisation de la concentration nationale de Pentecôte 2016 à Maltot (14) du 14 au 16 mai.

Après présentation, ce dossier est soumis au vote du comité directeur fédéral.

**Vote :**

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

L'organisation est confiée au Codep 14 et les clubs de Blainville-sur-Orne, Hérouville-Saint-Clair et Handuo Tandem de Caen.